

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

**SÉANCE DU 25 JUIN 2014**

❧❧❧

### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Mme Véronique PEBEYRE.

### Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Francis MARQUES
- M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.

❧❧❧

## **39 - PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CASERNE POUR LE**

### **PELOTON DE GENDARMERIE DE HAUTE-MONTAGNE**

Monsieur le Maire expose que, lors de la dernière entrevue avec les Services Départementaux de la Gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques, la Commune d'Oloron Sainte-Marie a confirmé l'intérêt porté au projet de construction d'une nouvelle Caserne de Gendarmerie susceptible d'accueillir les personnels et les familles du Peloton de Gendarmerie de Haute-Montagne d'Oloron Sainte-Marie.

Pour pouvoir poursuivre ce projet, il faut aux Services Départementaux de la Gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques requérir auprès de la Direction Générale de la Gendarmerie l'accord d'agrément de principe destiné à statuer sur l'opportunité de programmer et de subventionner un projet locatif.

La base de l'étude qui pourrait être menée au titre d'une opération en montage privé doit porter sur un effectif probable de 10 sous-officiers de gendarmerie et de 3 gendarmes adjoints volontaires, soit 11 unités logement, plus 1,66 unités logement pour les 5 hébergements gendarmes de montagne, plus renforts gendarmes montagne.

.../...

Les besoins de la Gendarmerie concernant le choix et les caractéristiques du terrain d'emprise, qui devra représenter une superficie d'environ 10 000 m<sup>2</sup>, devront prendre en compte un environnement conciliant les missions, les installations techniques de l'unité (aire de pose d'hélicoptères, chenil ...) et la vie sociale des familles.

Le terrain communal cadastré M214p d'une superficie d'environ 16 000 m<sup>2</sup>, route de Bayonne correspond aux besoins exprimés.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **DECIDE** le principe de construction d'une nouvelle Caserne pour le Peloton de Gendarmerie de Haute-Montagne suivant des modalités à déterminer au titre d'une opération en montage privé,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mener à bien ce dossier.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 25 juin 2014.  
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

**AFFICHE LE 02/ 07/ 2014**

**Hervé LUCBÉREILH**